

Edito :

Les prochaines élections des sections du Comité national (CoNRS) approchent dans un contexte historique d'austérité budgétaire, voire d'une hostilité envers les services publics. La recherche publique française doit faire face à des politiques publiques aussi hostiles que celle des états unis à une différence près : la vitesse. En effet, le gouvernement Trump a concrétisé en quelques semaines ce que les gouvernements Macron préfigurent depuis des années

La preuve ? Les « CNRS Key labs » ! Ils ne sont que l'identification opérationnelle des choix déjà à l'œuvre dans les directions scientifiques, dixit le PDG lui-même. Ces politiques visent à mieux asservir les établissements publics aux intérêts des grandes entreprises et des intérêts financiers. Il n'est plus question de développement du front des connaissances. Nous sommes asservis à des objectifs d'utilité sociale. Il serait aussi absurde de nier l'utilité sociale d'une recherche fondamentale autant que d'en exiger une démonstration immédiate. Tout est question de temporalité. C'est le grand drame de la recherche fondamentale ! Nous dépendons de politiques publiques dont les budgets de nos établissements sont arbitrés par des dirigeants dont les temporalités relèvent plus des élections politiques que de la durée nécessaire à la maturation de la connaissance jusqu'à sa valorisation. Et là, nous ne partageons pas du tout les mêmes échelles de temps...

Et les « CNRS Key Labs » sont-ils bien finis ? probablement pas...

Le nom et le concept ainsi désigné est bien mort en apparence, mais il n'en est rien du fond. A la faveur d'une réunion de Directeurs d'Unité, une délégation régionale a présenté récemment un plan d'action de l'établissement, visant à identifier les unités stratégiques dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires ainsi qu'au niveau national. Bref, en quelque sorte, établir une liste de « Key labs » mais qu'ils n'appelleront plus ainsi.... Mais plutôt « unités stratégiques » ...

Forcément, la liste étant conjointement élaborée avec les universités, cela explique l'absence d'indignation de celles-ci quant au concept. Il y a de plus en plus d'urgence que notre communauté s'empare de la question des politiques publiques et exprime son désaccord face à ce qui ressemble de plus en plus à un démantèlement de la recherche publique.

Au-delà de la mobilisation par les rassemblements et les initiatives de grève, l'engagement des personnels est essentiel au sein des institutions. Nous l'avons vu cette année, c'est par sa capacité à partager, à dialoguer et à réfléchir collectivement, que les élus et membres du Comité national ont été efficaces contre les « CNRS Key Labs ». C'est pour cette raison, que le SNTRS-CGT considère toujours avec rigueur et sérieux sa participation en présentant des candidatures dans toutes les sections du CoNRS.



Calendrier des élections

Vous allez être sollicité pour participer aux scrutins des élections des sections du CoNRS, **du 19 au 26 juin prochain**. Le scrutin sera organisé par voie électronique. Cela implique que vous ayez recours à votre messagerie « cnrs.fr ». Beaucoup trop de collègues ne l'ont toujours pas activée ou ne la consulte pas régulièrement. Cette messagerie est désormais indispensable. Vous devez la consulter, notamment pour participer aux élections professionnelles. Ne tardez pas pour l'activer, le cas échéant !



Les sections du Comité national (CoNRS)

Elles représentent un découpage de l'ensemble des disciplines. Chacune est identifiée par des mots-clés correspondant aux activités de recherche. Il existe désormais 43 sections composées de différents collèges électoraux : le collège A pour les directeurs de recherche et équivalents, le collège B pour les chargés de recherche et équivalents et le collège C pour les ingénieur.es et technicien.nes.

Il s'agit du Comité National de la Recherche Scientifique. Sa compétence ne se limite

pas aux agents CNRS. La composition des membres du CoNRS repose sur une représentation de personnels du CNRS ainsi que des personnels des tutelles partenaires (Universités ou autres organismes nationaux de recherche) des unités sous « tutelle CNRS ». Les sections se composent de 21 membres dont 14 élus parmi les collèges A, B et C, et 7 nommés dans les collèges A et B.

Ce scrutin a vocation à identifier les 14 élus de chacune des 43 sections du CoNRS.

Chaque unité de recherche du CNRS fait l'objet d'un rattachement à au moins une section du CoNRS (parfois plusieurs) et les personnels sont tous rattachés à une section. Les sections jouent un rôle majeur dans la carrière des chercheurs depuis leur recrutement jusqu'à leur évaluation (vague et mi-vague) autant que pour toutes les questions relevant de leurs parcours de carrière.

Les prérogatives des sections relèvent de diverses missions d'évaluations ou d'expertises et pas seulement celles des chercheuses et chercheurs. Les sections participent à l'élaboration de la politique scientifique en émettant, entre autres, des rapports d'évaluation et un rapport de conjoncture à mi-mandat. Elles sont sollicitées pour de nombreuses évaluations ou expertises liées aux structures ou à l'organisation de la recherche de leur champs disciplinaire. Ainsi, elles sont sollicitées pour des évaluations d'écoles thématiques, de GDR (groupement de recherche), (...) autant que pour des changements de directions d'unités. Les élus ingénieur.es et les technicien.nes, apportent un regard important dans la considération de l'environnement et des conditions de travail. L'éventuelle remise en cause du HCERES pourrait être l'opportunité de voir les sections du CoNRS à nouveau saisies pleinement de l'évaluation des unités. Nous considérons que ce scrutin est majeur car il permet de définir une représentation sur tous les collèges et dans toutes les sections.



Quel bilan pour nos élu·es ? La plus-value des candidat·es du SNTRS-CGT et de la FERCSup-CGT :



Depuis que le Comité national a officiellement perdu l'évaluation des unités au profit de l'AERES puis du HCERES, le rôle des élu.es C est remis en cause dans la visite des laboratoires. Cependant, l'actualité parlementaire, avec le vote des députés proposant de supprimer le HCERES, met à mal la légitimité même de ce haut conseil de l'évaluation de la recherche. Le SNTRS-CGT revendique plus fort que jamais la pertinence et la qualité d'une évaluation des unités par les sections du Comité national et la suppression du HCERES.

Nos dirigeants font lourdement pression sur le CoNRS pour mettre en œuvre leur « politique scientifique » en mettant les disciplines en concurrence, autant que les projets, ou les

unités aussi, par exemple avec les « CNRS Key Labs ». Leur seul objectif est celui de la gestion de la pénurie, et pour y parvenir, ils tentent de s'appuyer sur le Comité national pour légitimer leur politique. Ce qui justifie notre analyse, c'est le fait que les politiques de mise en compétition avec des sélections aussi restrictives n'ont pas plus de légitimité qu'un tirage au sort ; cela a été scientifiquement démontré.

C'est pour cette raison que le CoNRS a besoin d'élu·es averti·es, engagé·es et combatif·ves. Le SNTRS-CGT agit en ce sens !

Vos élu·es du SNTRS-CGT au CoNRS ont pris une part active lors du « repérimétrage » des sections, afin qu'aucune discipline ne soit lésée. Lors de l'annonce des « CNRS Key Labs », ils et elles se sont mobilisé·es pour alerter notre communauté et porter les revendications des personnels.

Durant le dernier mandat, les élu·es du SNTRS-CGT ont collectivement œuvré pour défendre les personnels, les unités et nos organismes, dans une vision de la recherche reposant sur le développement du front des connaissances. L'action des élu·es du SNTRS-CGT ne se limite pas aux strictes missions des sections. En effet, par leurs actions collectives et coordonnées, nos élu·es défendent aussi bien les personnels et la recherche que nos institutions.

Nous refusons de cautionner les politiques d'austérité qui visent à sacrifier nos missions au profit d'une politique d'économie de guerre. Nous défendons la recherche fondamentale dans sa diversité disciplinaire et interdisciplinaire. Mais la bataille n'est pas gagnée même si le projet des « CNRS Key Labs » s'enlise. Les causalités ayant prévalu à leur création s'aggravent ! La Recherche et l'Enseignement Supérieur sont confrontés à des budgets exsangues. Cela induit un contexte particulièrement hostile pour les unités et les personnels. Avec vos élu·es SNTRS-CGT, tous ensemble, nous mobiliserons notre communauté pour porter haut nos revendications !

Soutenez notre action, soutenez nos élu·es, votez SNTRS-CGT !

